

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 41 (2014)  
**Heft:** 6

**Vorwort:** Le peuple peut-il aussi se tromper?  
**Autor:** Engel, Barbara

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le peuple peut-il aussi se tromper?

- 5 Courrier des lecteurs
- 5 Lu pour vous  
«Die Befragung der Zeit»
- 6 Images  
150 ans de sports d'hiver
- 8 En profondeur  
Connaissances linguistiques: quel rôle jouent-elles pour la cohésion nationale?
- 12 Politique  
Une année électorale où l'Europe sera au cœur des débats
- 17 Série littéraire  
Jean-Jacques Rousseau
- 18 Société  
Lorsqu'on souhaite mourir
- 20 Sport  
Plaisir et courses effrénées en luge
- 22 Culture  
Cirque: un dur labeur sous les paillettes
- 24 Informations de l'OSE
- 27 news.admin.ch
- 27 Impressum
- 30 Trouvilles et Écho



Depuis le oui du peuple suisse à l'initiative contre l'immigration de masse, en février, notre gouvernement, le parlement, les partis politiques et de nombreux spécialistes adoptent un comportement susceptible de donner le vertige. La question autour de laquelle tout s'articule est de savoir comment mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse sans nuire à l'économie et à la réputation de la Suisse. Les vain-

queurs de la votation du 9 février y répondent ainsi: seule est envisageable une mise en œuvre «conséquente». Ils prétendent que l'UE cédera bien au diktat de la Suisse si cette dernière procède avec suffisamment d'astuce. L'initiative doit être mise en œuvre «intelligente», affirment d'autres, notamment au centre de l'échiquier politique. Toutefois, personne n'explique ce qu'«intelligente» signifie concrètement. En fait, on s'en remet visiblement à une certaine forme d'espoir. Sans oublier, au final, le groupe qui se dit convaincu que l'initiative de l'UDC ne peut être mise en œuvre sans rendre caducs les contrats bilatéraux avec l'UE. Un cas dans lequel deux choses sont claires: la situation deviendrait extrêmement désagréable pour la Suisse et la décision appartiendrait au peuple.

Dans son analyse de la démocratie américaine de 1835, le philosophe politique français Alexis de Tocqueville met en garde contre la «tyrannie de la majorité». En Suisse, le système politique et de votations évoque de plus en plus souvent une tyrannie de la minorité. Car une majorité de voix aux urnes – si l'on considère le taux de participation aux scrutins – ne correspond de loin pas à la majorité du peuple. Un sondage effectué en septembre par l'institut bernois de recherche gfs a révélé que 58% des Suissesses et Suisses privilégieraient les contrats bilatéraux par rapport à l'initiative contre l'immigration de masse. Un résultat qui laisse supposer qu'avant la votation, une majorité n'avait pas vraiment saisi les conséquences de cette décision. On peut également en déduire que dans une campagne de votation, un parti disposant de moyens financiers importants et d'un appareil fonctionnant à la perfection peut instrumentaliser la démocratie.

Il n'en reste pas moins certain qu'un autre scénario électoral calqué sur le même modèle attend la Suisse. «Le droit suisse prime le droit étranger», tel est l'intitulé de l'initiative populaire échafaudée par les délégués de l'UDC le 25 octobre. Elle a pour objectifs de donner priorité au droit national par rapport au droit international et de démanteler la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le positionnement de la Suisse en Europe et au sein de la communauté internationale en devient un sujet essentiel de l'année électorale 2015. Telles sont les questions qui se posent: la Suisse est-elle un cas particulier? Mérite-t-elle, au vu de son unicité, un traitement particulier? Ou encore: les décisions populaires sont-elles toujours judicieuses? Le peuple ne peut-il jamais se tromper?

Vous trouverez à partir de la page 12 un aperçu étayé de l'année électorale, de ses thèmes principaux et des positions des partis

BARBARA ENGEL



Le clown italien David Larible a rencontré un vif succès lors de la tournée 2014 du cirque Knie.  
Photo: Nicole Boekhaus